Entre Bièvre et Rhône
Communauté de communes
Rue du 19 Mars 1962
38556 Saint-Maurice-l'Exil Cedex
T. 04 74 29 31 00
F. 04 74 29 31 09

Mesdames, Messieurs les Maires

Saint-Maurice-l'Exil, le 19 mars 2024

Affaire suivie par Frédéric VINCENT
frederic.vincent@entre-bievreetrhone.fr
LD : 04 74 29 31 14

OBJET : Fermeture du centre aquatique Aqualone pour travaux de rénovation.

Mesdames, Messieurs les Maires,

La communauté de communes Entre Bièvre et Rhône va procéder à des travaux de rénovation majeurs du centre Aquatique Aqualone, entraînant sa fermeture sur plusieurs mois.
Cette opération est rendue nécessaire par la vétusté des installations techniques et contribuera à la sobriété énergétique de l'équipement. L'objectif d'une réduction de 60% des consommations énergétiques est clairement affiché.

Ces travaux permettront aussi d'adapter l'offre de services, notamment extérieurs, à la demande actuelle des usagers.

La fermeture de la piscine débutera le 1er septembre 2024 et devrait durer approximativement un an. Pendant cette période, l'accès à la piscine sera strictement interdit pour des raisons de sécurité et tout sera mis en œuvre pour minimiser les désagréments causés par cette fermeture temporaire.

Je suis convaincue que ces travaux amélioreront considérablement l'expérience de nos élèves en matière d'éducation physique et de bien-être et garantiront la sécurité, la fonctionnalité et la qualité de notre installation aquatique, afin que les usagers puissent continuer à en bénéficier pleinement dans les années à venir.

Je vous remercie de votre patience et de votre compréhension pendant cette période de transition.

TERRE D'ÉNERGIES !

entre-bievreetrhone.fr

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant ces travaux de rénovation, n'hésitez pas à contacter mes services à l'adresse électronique ou au numéro de téléphone indiqués ci-dessus.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Maires, à l'expression de mon entier dévouement.

La Présidente
Sylvie DEZARNAUD